

**Congrès U.F.F. - Samedi 2 mars 2013**

en l'auditorium du conservatoire de musique Niedermeyer  
11-13 rue Danton à Issy-les-Moulineaux  
(M° : Mairie d'Issy - ligne 12)

*Assemblée générale***09h30 : Accueil des sociétés****10h30 : Assemblée générale ordinaire**

- ouverture de la séance par M. Désiré Dondeyne, président
- rapport financier et budget prévisionnel par M. Georges Daspe, trésorier
- rapport technique par Mme Astride Jund, présidente de la Commission musicale nationale
- rapport moral par M. Michel Bing, président délégué
- questions diverses

**12h30 : Déjeuner***Congrès***14h00 : Interventions**

- Appel à projets 2013 du Ministère de la Culture présentation par Mme Astride Jund
- Les outils numériques et l'UFF, présentation par M. Laurent Liégeois

**15h30 : Pause**

**16h00 : Concert par l'Orchestre de Batterie-Fanfare de Paris**  
sous la direction de Sébastien Nicolle

**17h00 : Fin du congrès**

Cher(e)s ami(e)s,

Comme il est de tradition en ce mois de janvier, notre président Désiré Dondeyne se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

2012 a été une année très difficile. En effet, les fortes diminutions d'aides émanant de nos ministères de tutelle nous ont obligés à des économies drastiques qui ont eu comme conséquence la suppression du poste de chargé de mission, dont les tâches étaient le traitement des dossiers de subventions et la communication (L'écho des fanfares, newsletter, site internet UFF...). Notre siège administratif a su se réorganiser entièrement et nous avons pu ainsi répondre à toutes vos demandes et à celles des nombreux partenaires.

Seule la communication reste encore insatisfaisante par manque de temps et de budget. Mais soyez rassurés, le rythme des parutions sera rétabli au cours de l'année.

En 2013, le Ministère de la Culture et de la Communication reconduit les appels à projets. Nous en débattons largement au congrès de l'UFF, le samedi 2 mars prochain et nous vous y invitons à présenter vos idées et avant-projets. L'UFF vous aidera à les formaliser, et le cas échéant, rédigera votre dossier partiellement ou totalement. Alors à vos crayons... rien n'est impossible !

Au plaisir de vous retrouver nombreux à Issy-les-Moulineaux.

*Michel BING, président délégué*

## Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs

### Appel à projets reconduit en 2013

La Direction générale de la création artistique reconduit en 2013 un **fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs**.

Ce fonds est destiné à impulser, distinguer et valoriser chaque année une série de projets et d'initiatives qui témoignent de la diversité des cultures et des modes d'expression des amateurs à travers tous les langages musicaux, dramatiques, chorégraphiques ou plastiques. Il vise plus particulièrement à :

- stimuler l'esprit de curiosité et de découverte qui peut s'attacher aux pratiques des amateurs, dans l'exploration de leur discipline ou dans l'ouverture vers d'autres champs artistiques,
- renforcer la capacité d'appropriation des écritures contemporaines (notamment à travers des commandes d'oeuvres nouvelles, des résidences artistiques, etc.)
- favoriser l'expérimentation de nouveaux modes et outils de création numériques,
- encourager la volonté d'étoffer sa pratique grâce à des rencontres artistiques, des temps de formations, des renforts extérieurs, etc.

Détails et procédure en page 2 (dossier complet sur [www.uff.cc](http://www.uff.cc), rubrique **actualités**)

**Siège administratif de l'Union des fanfares de France****Administration**

UFF  
Les Dominicains - B.P. 60111  
68502 Guebwiller cedex  
Tél. : 03 89 74 30 30  
Fax : 03 89 74 75 09

E.mail : [uff@uff.cc](mailto:uff@uff.cc)  
Site internet : [www.uff.cc](http://www.uff.cc)

**Technique**

Mêmes coordonnées



**Conseil Général  
Haut-Rhin**

*cdmc*

Conseil Départemental pour la Musique  
et la Culture de Haute-Alsace

## Appel à projets 2013

### Les projets

Les projets doivent être initiés en 2013, ils peuvent se dérouler au cours de la saison 2013/2014 voire sur deux saisons.

L'association devra démontrer la pertinence du projet pour faire évoluer sa pratique artistique culturelle.

La commission de la DGCA du Ministère de la Culture et de la Communication évaluera l'originalité de la démarche artistique et culturelle et la pertinence de la mise en œuvre du projet, au regard de :

#### 1. La prise de risque artistique :

- dans le choix de l'esthétique, du mode d'appropriation des écritures, de la découverte de nouveaux répertoires, du croisement des disciplines,...
- dans la diversité des rencontres, des artistes comme des publics,
- dans l'implication de nouvelles technologies au service de la création

#### 2. La prise de risque culturel ou territorial :

- par le choix de lieux ou d'espaces de création et de diffusion inattendus dont le web,
- par la mise en place d'un dispositif de médiation culturelle particulier,
- par l'ouverture à de nouveaux partenaires,

### La constitution du dossier de présentation des projets

Le dossier devra être constitué de :

#### 1) un argumentaire de candidature présentant :

- a) les objectifs et les motivations expliquant le choix du projet et présentant le caractère innovant et la prise de risque artistique pour le groupe,
- b) les modalités de mise en œuvre du projet :
  - la description concrète du projet et son accompagnement,
  - le calendrier précis du projet,
  - le dispositif précisant l'intérêt et le rôle de chaque partenaire,
  - la présentation et les références (dont un bref CV) des acteurs artistiques et culturels impliqués,

c) un budget prévisionnel équilibré du projet qui doit faire apparaître l'ensemble des dépenses et des recettes, à savoir le financement demandé à la DGCA, la part d'autofinancement et les éventuels financements complémentaires extérieurs.

#### 2) les fiches de renseignements précisant :

- la présentation de l'association
- les coordonnées de la structure support,
- la présentation résumée du projet

#### 3) un bilan d'activités 2012 de l'association

### PROCÉDURE

**Vous avez des questions, alors n'hésitez pas à prendre contact le plus vite possible avec le siège de l'UFF à [uff@uff.cc](mailto:uff@uff.cc) ou au 03 89 74 30 30.**

**Vous avez une idée de projet, alors remplissez le questionnaire en pièce jointe et adressez-le au siège de l'Union des Fanfares de France, avant le 25 février prochain.**

**A réception de votre document, l'UFF vous aidera à formaliser votre projet, à étoffer et affiner vos idées, à rédiger le dossier destiné à la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication).**

*Rappel : aucun dossier ne pourra être directement adressé à la DGCA, il devra obligatoirement transiter par le biais de l'UFF.*

## Appel à projets - Dossiers UFF retenus en 2012

Dans le cadre du Fonds d'encouragement du **MINISTÈRE DE LA CULTURE**



L'Union des fanfares de France a déposé 11 projets auprès du Ministère de la Culture, dont 7 ont été retenus et soutenus au titre de l'année 2012.

**Union des Fanfares de France** - "Pédagogie et oralité, un avenir pour la batterie-fanfare - une boîte à idées et une boîte à outils",

**Union des Fanfares de France** - "De la répétition au concert - un intervenant coach et des enregistrements vidéo : outils d'analyse, de progrès et d'autonomie",

**Fédération P.A.C.A.** - Création d'œuvre "Les Belles et la Bête" ou la rencontre pas si fortuite entre une compositrice classique, une compagnie de danse et un orchestre d'harmonie-fanfare,

**BF La Renaissance de Changé (Pays de la Loire)** - "Du militaire au festif" visant à changer d'image et de répertoire et ainsi élargir la palette

visuelle et sonore des prestations,

**Fédération de Picardie** - Commande-création d'une pièce musicale pour quatuor de saxophones et grand ensemble de saxophones,

**Société musicale Aux Marais et environs (Picardie)** - "Tutorat destiné aux cadres-instructeurs de la batterie-fanfare et à des étudiants-enseignants pour une pédagogie adaptée et convergente",

**BF La Fraternelle de Saint Georges d'Espéranche (Rhône-Alpes)** - "Progresser par le biais de la commande-création d'une œuvre sur mesure".

*L'Union des Fanfares de France a accompagné l'ensemble des associations ayant proposé des projets, tant au niveau artistique qu'au niveau administratif.*

## ORALITÉ, une pédagogie pour diriger une batterie-fanfare ou une harmonie-fanfare

Intervenants : Éric Villevière - François Thuillier

du 26 au 30 octobre 2012 à Rouffach

Neuf stagiaires issus de 5 régions différentes, ont participé à cette action de formation, soutenue, par la DGCA du Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre du Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs. Cette thématique particulière a permis de mener une réflexion de fond sur des méthodes de transmissions des consignes musicales autrement que par la lecture de la partition. Force est de constater que de nombreux musiciens amateurs (et particulièrement ceux de B.F.) se crispent sur le solfège au détriment de l'écoute, du mimétisme et de la mémoire, qui sont pourtant des outils et modes d'apprentissage traditionnels. Cela implique de la part du chef la capacité de «chanter» ou de jouer tous les éléments de l'oeuvre, de s'en imprégner, d'en dégager une conception personnelle, d'en travailler la diction pour la proposer aux musiciens.

L'oralité (comme la direction d'orchestre), est un langage global et multi-sensoriel. Ce ne sont pas les mots mais les phrases dans leur totalité qui sont importantes. L'ouïe est privilégiée ainsi que le sens visuel. Le discours s'accompagne de gestes, tous les sens réunis font appel à la communication orale, c'est le corps tout entier qui parle.

Pendant ce stage, véritable laboratoire de réflexion collective, le groupe s'est intensément investi dans le débat, nourri des expériences très diverses des participants. La méthode a consisté à :

- analyser les effets sur les musiciens amateurs d'une approche traditionnelle avec une partition.
- dégager les principales qualités à développer en priorité chez le musicien d'orchestre.
- concevoir des mises en situation pratiques.

Le postulat de départ fût d'imaginer notre propre méthode de travail avec orchestre pour atteindre trois objectifs principaux :

- créer du lien et du contact entre les musiciens (posture d'interprète),
- créer de l'écoute et de la justesse (écoute et maîtrise du son),
- développer l'imagination.

Pour tenter d'atteindre les objectifs fixés, le groupe a très rapidement orienté son choix vers la musique improvisée à partir de suggestions et consignes simples (ambiances sonores, bruitages). Un catalogue d'effets sonores et musi-

caux a été rédigé et regroupé en quelques modules (effets de souffles, bruitages, nappes...). Le code retenu pour communiquer avec les musiciens a consisté à indiquer avec la main gauche les modules de 1 à 5. La main droite servant à donner les indications de départ, dynamiques, phrasés... dans un moment musical improvisé un peu à la manière du « Sound painting ».

Des applications pratiques ont pu être réalisées avec les trois orchestres supports (A Vent'ure, Panik orchestra et la BF de Riespach). La mise en situation (improvisation avec orchestre) a montré que les consignes doivent être les plus simples possibles pour ne pas enfermer les musi-

ciens dans un langage trop complexe. L'improvisation semble d'autant plus riche et libre que les consignes sont minimalistes, orientées par les gestes du chef. Cet exercice permet d'insister encore plus sur la posture du chef et oblige à replacer l'écoute (la conception du son) comme préalable à toute action musicale.

Lorsque un bon équilibre est trouvé (entre les consignes et les gestes), il fût flagrant de constater que les trois objectifs recherchés sont plus facilement atteints que dans une approche soumise à la lecture d'une partition. Ce type d'exercices semble être un très bon moyen pour faire progresser un orchestre, la majorité des stagiaires se déclarant prêts à adapter et expérimenter cela au sein de leurs ensembles, comme ce fût le cas pendant le stage de B.F. qui suivit.

A travers cette approche sur l'improvisation, les orchestres comme les chefs ont pu travailler leur posture, mais ce fût également le cas de manière plus traditionnelle avec la partition. Les interventions de François Thuillier ont été

très profitables car cet improvisateur hors pair a su compléter mon travail, axé sur une méthodologie amplement préparée avec les stagiaires, par son savoir-faire considérablement réactif et spontané.

En effet, il a construit l'improvisation en exploitant en direct les potentialités des musiciens des orchestres en présence.

Cette collaboration avec François Thuillier, par le biais d'approches complémentaires, a abondamment renforcé l'efficacité de l'expérimentation lors des mises en situation avec les orchestres.

Parallèlement, son travail sur l'improvisation avec les stagiaires-encadrants a fait prendre conscience à ces derniers de l'importance du jeu instrumental et de l'expérience personnelle en ce domaine, pour avoir de l'aisance et de la réactivité face aux musiciens. Par ailleurs, la participation du compositeur Arnaud Meier a donné la possibilité aux participants d'approfondir les notions d'analyse et d'organologie. Compte tenu du niveau moyen des stagiaires dans ces domaines, il semblerait utile de consacrer un peu plus de temps à cela pendant le stage.

Le temps imparti à l'élaboration des outils pour une direction fondée sur l'oralité a été important car tout le

parcours de construction a été élaboré avec l'ensemble des stagiaires. L'avantage de cette démarche est de travailler sur la méthodologie autant que sur l'outil. Compte tenu du temps limité d'un stage, il sera peut être plus utile pour les stagiaires de disposer de plus de temps d'expérimentation à partir d'outils (réservoirs et formes) déjà proposés par le formateur.

De mon point de vue, cette expérience sur l'oralité est à renouveler en considérant cela comme un outil de travail ludique. Il est important d'en évaluer la bonne durée et de tenir compte du contexte (temps de répétition, nature du programme musical, type de concert...). Cela peut même devenir un moment musical à part entière, utilisé comme une mise en condition ou enchaînement entre les oeuvres écrites, dans l'idée d'une mise en scène sonore du concert.

Comme il convient de l'espérer, ce stage aura permis à chacun de repartir avec de nouvelles pistes de travail et des souvenirs riches en relations humaines.

Éric Villevière



## Stages en région

### Alsace

**Du 31 octobre au 4 novembre 2012 au Lycée agricole de Rouffach**  
Une quarantaine de stagiaires issus de 8 sociétés de la fédération régionale, se sont retrouvés, pour un travail musical en séminaire de 5 journées. L'encadrement était assuré par 6 professeurs titulaires du DE ou CA et musiciens d'orchestre professionnel : Eric Villevière pour la direction de l'orchestre, Hervé Michelet (clairon), Fabrice Tissier (trompette de cavalerie), Jean-Philippe Chavey (cor), Philippe Wendling (basses) et Thierry Bonneaux (percussions). Le travail pédagogique était basé sur la technique instrumentale, l'écoute, la respiration, les équilibres, les phrasés, les dynamiques, mais aussi le chant et l'improvisation. Au programme : *Reflets* de Thierry Bonneaux, *Pleine lune* de Lionel Rivière, *Esquisse médiévale* d'Alexandre Carlin, *Le temple* de Jean-Jacques Charles, *L'enfant et le soleil* (avec chœur) d'Arnaud Meier et *Brass Picantin* (improvisation) de François Thuillier. Ces pièces ont fait l'objet d'une audition de fin de stage devant de nombreux parents, responsables d'associations et amis de la musique.



### Nord Pas de Calais

**Les 8 et 9 décembre 2012 au CREPS de Wattignies**  
Le stage de marching band a réuni, les 8 et 9 décembre 2012 au CREPS de Wattignies, un total de 80 musiciens et choristes. Au cours de différents ateliers animés par Robert Fienga, directeur musical à Disneyland Paris, le travail avec les encadrants a été axé sur le renforcement des liens entre le rendu sonore et les aspects visuel en mettant notamment les mouvements et les évolutions au service de la musique. Les mises en pratique avec les choristes étaient axées sur la scénographie, la mise en scène et la mise en espace. Le travail a également porté sur le placement et la projection de la voix pour la rendre plus directionnelle et donc plus perceptible par le public. Les applications pratiques avec les instrumentistes a permis d'élaborer un show sur mesure permettant d'appréhender avec efficacité de nouveaux arrangements avec une mise en espace dynamique et valorisante. A partir d'un matériel musical donné et de situations concrètes, Robert Fienga a su faire progresser les protagonistes sur le plan de la rapidité et de l'efficacité, tout en les aidant à trouver les solutions les mieux adaptées aux circonstances. Ils sont à présent doté d'une certaine autonomie et pourront ainsi opérer des choix musicaux et chorégraphiques selon les types d'engagements qui leur seront proposés à l'avenir.

### Rhône-Alpes

**Du 26 au 30 décembre 2012 à Tartaras**  
Le traditionnel stage fédéral s'est déroulé comme à l'accoutumée à la maison familiale et rurale de Tartaras avec une très bonne fréquentation puisque 50 stagiaires y ont pris part. L'équipe pédagogique était constituée de Pascal Charton, directeur de stage et direction d'orchestre, Manuel Sudrie (clairon), Matthieu Bonnard (trompette de cavalerie), Elise Vincent (cor), François Dumoux (clairon et trompette basses), Cyril Blanchet (tuba), Alban Gravelet (tambour) et Cyril Monteil (percussions), pour la plupart musiciens des orchestres militaires professionnels. Neuf pièces ont été étudiées lors de cette session : *First of all* de Bachelart-Tavernier, *Le chant des druides* de Jean-Jacques Charles, *Czardas* de Vittorio Monti (arrgt de Pascal Charton), *Fantaisie provençale* de Jacques Devogel, *Le petit cowboy* de Regel et Guenand, *Jamaïcan story* de Fonteneau et Telman, *L'âme du vieux-chêne* de Lionel Rivière,

*Insomnie* d'Alain Coudrais et *Aéro space* de Christian Gondot. Ce répertoire éclectique a été joué lors de l'audition de fin de stage en présence de plus de 300 personnes.



### Nécrologie

L'Union des Fanfares de France a appris avec tristesse le décès de plusieurs fervents défenseurs de la pratique musicale.

**Marc Richini**, ancien trompette major du 8<sup>e</sup> Régiment de Hussards d'Altkirch. A sa retraite, il a été conseiller technique à la Fédération de Poitou-Charentes de l'UFF. Il est décédé à l'âge de 85 ans et a été enterré le 3 mai 2012 à Ballans (17).

**Pierre Goury**, secrétaire général des Pompons bleus de Tonneins pendant plus de 30 ans, élu à la Fédération d'Aquitaine de l'UFF pendant 40 ans, est décédé à l'âge de 81 ans et a été enterré le 9 octobre 2012 à Tonneins (47).

**Henri Labatut**, membre du Comité technique national de l'UFF pendant la présidence d'André Trémine, est décédé le 28 décembre 2012 à l'âge de 84 ans et a été enterré à Cognac (16).

**Roger Pommery**, président d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Oise, est décédé le 23 décembre 2012 à l'aube de ses 92 ans et a été enterré à Aux Marais (60), son village d'origine.

Les membres du conseil d'administration et de la commission musicale nationale de l'UFF présentent à leur famille proche, leurs plus sincères condoléances.